Parkinson international

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera**

Band (Jahr): **- (2014)**

Heft 114: **Fokussierter Ultraschall - was ist dran? = Ultrasons focalisés : quésaco? = Ultrasuoni focalizzati - cosa c'è di vero?**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Unity Walk européenne 2014 à Luxembourg

La deuxième Unity Walk européenne pour la maladie de Parkinson aura lieu le 20 septembre 2014 – cette fois-ci à Luxembourg. Comme en 2012, Parkinson Suisse sera représentée sur place par une délégation.

Les souvenirs sont encore frais : la première European Unity Walk, qui a eu lieu le 28 septembre 2012 à Amsterdam, a rassemblé plus de mille personnes originaires de 25 pays pour un spectacle joyeux et coloré. À cette occasion, elles ont partagé la joie de la fête et ont sensibilisé le public aux besoins des personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

Cette année, la marche aura lieu le 20 septembre dans la belle ville de Luxembourg. La manifestation est organisée par l'Association européenne du Parkinson (EPDA) et Parkinson Luxembourg sous les auspices du gouvernement du Grand Duché de Luxembourg. Ensemble, ils souhaitent rendre la marche encore plus attractive – sans changer le concept de base. Ainsi, un programme varié composé d'activités, de musique, de danse et bien sûr de conférences, accompagnera de nouveau la marche au cœur de la ville. Elle devrait réunir des centaines, voire des milliers de participants. Grâce à la musique et à la danse, munis de banderoles et de pancartes, ils attireront l'attention sur les besoins des patients et de leurs familles, et présenteront le travail des associations de la maladie de Parkinson nationales et internationales.

Comme pour la première édition en 2012, Parkinson Suisse sera bien sûr de la partie. Elle sera représentée par Peter Franken, notre directeur, et par Susanne Brühlmann, membre du comité. Tous deux ont déjà marché pour la première Unity Walk et l'ont décrite comme « une manifestation joyeuse et une occasion en or de faire connaître nos services au public européen. » Naturellement, la participation est ouverte à tous les membres. Les personnes intéressées trouveront des informations relatives à l'inscription et au déroulement sur le site Internet : www.europeanunitywalk.com. *jro*

Le 20 septembre 2014, l'European Unity Walk aura lieu à Luxembourg. Les organisateurs espèrent attirer davantage de participants qu'en 2012 (photo).

My PD Journey, la nouvelle initiative de l'EPDA

L'Association européenne du Parkinson (EPDA) a lancé une nouvelle initiative : *My PD Journey*. Tous les spécialistes de la maladie de Parkinson sont invités à s'unir en vue d'apporter aux personnes concernées de meilleurs traitements et soins dans toute l'Europe.

Le Président de l'EPDA, Knut-Johan Onarheim, s'est fixé des buts ambitieux. Il veut améliorer l'existence de l'ensemble des personnes concernées par le Parkinson et de leurs familles dans toute l'Europe et veiller à ce que chacun reçoive le traitement et les soins optimaux au moment opportun. Pour ce faire, M. Onarheim souhaite réunir d'ici 2016, dans le cadre de l'initiative *My PD Journey*, des représentants des organisations coordinatrices européennes de la santé, des spécialistes du Parkinson des domaines de la médecine et des soins et – sous forme d'un comité d'experts – des scientifiques, des économistes de la santé et des patients. Tous ensemble, ils doivent développer des stratégies qui contribuent à améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles. En tant que premier projet, il est envisagé que l'alliance pluridisciplinaire de *My PD Journey* examine et analyse comment le traitement et les soins des patients sont réalisés dans quinze pays d'Europe. Cela permettrait d'identifier les lacunes et de les éliminer. En outre, les meilleures pratiques nationales doivent être repérées, puis appliquées dans les autres pays afin que le niveau d'assistance médicale soit le même dans toutes les nations.

Afin d'assurer la comparabilité, de nouvelles échelles doivent également être développées pour mesurer rapidement et efficacement la qualité de vie des personnes concernées, aussi bien en termes de symptômes moteurs qu'en termes de symptômes non moteurs. Les progrès de cette initiative seront surveillés par l'EPDA et les résultats seront publiés (en anglais) sur le site Internet www.mypdjourney.com. *jro*

C'est ici, au siège de l'ONU à New York, que la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées a été ratifiée.

La Suisse ratifie la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Dix ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées, la Suisse a signé le 15 avril 2014 la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées – pour la plus grande joie du Conseil Égalité Handicap, d'AGILE.ch et des 1,4 million de personnes en situation de handicap.

Ce fut un long combat, parfois difficile. Toutefois, sagesse et humanité ont triomphé au bout de sept années pendant lesquelles les Suisses souffrant de handicap ont été secondés par les organisations qui les représentent, comme le Conseil Égalité Handicap ou AGILE.ch. Engagés avec force et détermination pour l'adhésion de la Suisse à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH), ils applaudissent la Confédération qui a ratifié la Convention au siège de l'ONU à New York le 15 avril 2014. Elle est le 144e État dans le monde à le faire.

Paul Seger, l'ambassadeur suisse auprès de l'ONU, représentait notre pays – à ses côtés, Pierre Margot-Cattin, président du Conseil Égalité Handicap, et le Conseiller national Christian Lohr étaient également présents pour vivre en direct ce grand moment tant attendu.

Égalité de traitement et de chances

Pierre Margot-Cattin était encore sous le coup de l'émotion quand il expliqua : « Le 15 avril 2014 est un jour à marquer d'une croix blanche pour la Suisse. Il constitue la promesse que notre pays veut faire progresser l'égalité de traitement et de chances des personnes en situation de handicap. À présent, il s'agit également pour les personnes concernées d'accompagner activement ce processus. Il va de soi que nous autres, personnes handicapées et organisations représentatives, assumerons le rôle pour lequel nous sommes prédestinés : nous souhaitons être des partenaires constructifs et des observateurs critiques dans la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. »

La Convention de l'ONU concrétise la législation suisse en faveur des personnes handicapées

L'adhésion de la Suisse à la CRDPH est primordiale pour les quelque 1,4 million de personnes handicapées en Suisse et pour leur entourage. En effet, la Convention vise l'inclusion, c'est-à-dire l'implication totale des individus en situation de handicap à la société et leur assimilation – en d'autres termes, leur pleine intégration.

La Convention onusienne encourage notamment la société à changer de perspectives. De fait, elle ne considère pas le handicap ou la limitation physique d'origine pathologique comme un déficit, mais comme une différence – et met en avant les compétences et les ressources de chacun.

Dans une société dite « inclusive » comme celle que préconise la CRDPH, les personnes handicapées participent activement et sur un pied d'égalité à la vie politique, économique, sociale et culturelle.

Conformément à cet objectif global, l'adhésion de la Suisse à la CRDPH fait plus que renforcer la législation suisse en faveur des personnes handicapées. Elle la rend plus concrète. En effet, la Convention embrasse tous les aspects de la vie quotidienne – contrairement à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) en vigueur depuis le 1er janvier 2004, qui vise avant tout l'élimination des inégalités dans l'espace public.

En conséquence, le Conseil Égalité Handicap, AGILE.ch et les autres organisations de patients soutiennent à 100 % l'objectif de la Convention. Au mois de juin 2014, la Suisse a du reste eu la possibilité de participer pour la première fois à la Conférence des États parties à New York. Elle ne pourra toutefois présenter le premier rapport étatique que mi-2016 au plus tôt – soit deux ans après la ratification de la CRDPH. *jro*

Photos : sdp